

Retraitement comptable (RTC) 2021 Note de fin de campagne

Décembre 2023

Introduction

Les données du retraitement comptable (RTC) sont recueillies annuellement auprès de l'ensemble des établissements publics et privés à but non lucratif. Ces données permettent le calcul d'un référentiel de coûts des unités d'œuvre (UO). Il fournit des coûts d'UO des activités de soins et des fonctions support, notamment :

- Coût par journée des services cliniques HAD, MCO, PSY, SSR
- Coût des plateaux médico-techniques
- Coût des activités de logistique générale
- Coût de la logistique médicale
- Coût de la structure

Cette note revient sur le déroulement de la campagne de recueil, ses nouveautés ainsi que sur les modalités de calcul des coûts d'UO et les contrôles qualité effectués.

Les informations concernant les modalités de fonctionnement de l'application Scan Santé (l'accès aux restitutions et l'utilisation du formulaire de requête ainsi qu'une présentation des différents tableaux) sont présentées dans le guide suivant :

https://www.scansante.fr/sites/www.scansante.fr/files/content/324/notice_application_couts_uo_rtc_8.pdf

Table des matières

1. Déroulement de la campagne	4
2. Nouveautés méthodologiques du recueil RTC impactant le référentiel	6
2.1 POSTE DE CHARGES EN 3-SA	8
3. Méthodologie de calcul des coûts	9
3.1 CONSTITUTION DU REFERENTIEL	9
3.1.1 <i>Traitements de la base avant nettoyage</i>	9
3.1.2 <i>Nettoyage de la base retravaillée</i>	10
3.1.3 <i>Bilan du nettoyage de la base retravaillée</i>	12
3.2 MODE DE CALCUL DU COUT D'UO ET DES INDICATEURS ASSOCIES	12
3.2.1 <i>Périmètre des sections publiées</i>	12
3.2.2 <i>Formule de calcul des coûts d'UO utilisée</i>	13
3.2.3 <i>Formule de la moyenne du coût d'UO</i>	13
ANNEXE : LISTE DES 332 ETABLISSEMENTS NON INCLUS DANS LE REFERENTIEL DES COUTS D'UNITE D'ŒUVRE	14

1. Déroulement de la campagne

La période de recueil pour le référentiel s'est déroulée du 29 Avril 2022 au 30 septembre 2022. La DGOS a accordé un délai supplémentaire au 28 Octobre 2022.

Les effectifs de la campagne sont les suivants :

	Nombre d'établissements Données 2021	Nombre d'établissements Données 2019
Etablissements devant réaliser le RTC	1 297	1 320
ES non validés ARS à la date de scellement	332 (26%)	294 (22%)
ES validés ARS à la date de scellement	965 (74%)	1 026 (78%)

Tous les établissements publics et privés non lucratifs sont inclus dans le référentiel 2021 sauf 331 établissements dont la liste est présentée en annexe.

La répartition des établissements est présentée dans le tableau T1.

T1 - Répartition des établissements intégrés au référentiel et non intégrés par catégorie et taille

Catégorie	Nombre d'étab. avec données intégrées au référentiel	Nombre d'établissements absents du référentiel				Nombre total d'étab.	
		Total	Dont identification non téléchargée	Dont id.téléchargée mais non validé étab.	Dont téléchargé, validé étab. mais non validé ARS		
CHU	28	4	1	1	2	32	
CH	>150 M€	62	8	3	2	3	70
	<= 150 M€ et >70M	104	23	8	2	13	127
	<= 70 M€ et >20M€	155	48	26	4	18	203
	<= 20 M€ et >10M€	45	25	16	6	3	70
	<= 10 M€	180	116	88	13	15	296
Total	546	220	141	27	52	766	
CLCC	13	5	3	1	1	18	
EBNL	>150 M€	7	1	0	1	0	8
	<= 150 M€ et >70M	15	3	2	1	0	18
	<= 70 M€ et >20M€	66	13	11	2	0	79
	<= 20 M€ et >10M€	61	10	6	2	2	71
	<= 10 M€	229	76	56	8	12	305
Total	378	103	75	14	14	481	
TOTAL	965	332	220	43	69	1 297	

L'évolution entre 2019 et 2021 du nombre d'établissements intégrés au référentiel par catégorie est présentée dans le tableau T2. A noter que 40 validations ARS ont été réalisées après la date de consolidation de la base fin janvier 2023.

T2 - Evolution 2018/2019 du nombre d'établissements pris en compte pour le calcul du référentiel

Catégorie	Nombre d'établissements intégrés au référentiel			
	2019	2021	Evolution 2019-2021	
CHU	27	28	3,7%	
CH	>150 M€	41	62	51,2%
	<= 150 M€ et >70M	95	104	9,5%
	<= 70 M€ et >20M€	188	155	-17,6%
	<= 20 M€ et >10M€	48	45	-6,3%
	<= 10 M€	214	180	-15,9%
TOTAL	586	546	-6,8%	
CLCC	16	13	-18,8%	
EBNL	>150 M€	7	7	0,0%
	<= 150 M€ et >70M	13	15	15,4%
	<= 70 M€ et >20M€	61	66	8,2%
	<= 20 M€ et >10M€	50	61	22,0%
	<= 10 M€	266	229	-13,9%
TOTAL	397	378	-4,8%	
TOTAL	1 026	965	-5,9%	

Les évolutions du nombre d'établissements intégrés au référentiel par taille pour les catégories CH et EBNL étaient attendues, car le nombre d'établissements dans les classes de taille les plus élevées a fortement augmenté entre 2019 et 2021.

Dans le tableau T3 sont présentés les taux d'exhaustivité (nombre d'ES validés sur le nombre d'ES attendus).

T3 - Taux d'exhaustivité des données du RTC intégrées dans le référentiel en nombre d'établissements

Catégorie	Nombre d'établissements intégrés au référentiel	Nombre total d'établissements	Part des établissements intégrés au référentiel 2021	Poids en recette Assurance maladie des établissements intégrés au RTC 2021	
CHU	28	32	88%	90%	
CH	>150 M€	62	70	89%	88%
	<= 150 M€ et >70M	104	127	82%	82%
	<= 70 M€ et >20M€	155	203	76%	79%
	<= 20 M€ et >10M€	45	70	64%	65%
	<= 10 M€	180	296	61%	64%
TOTAL	546	766	71%	86%	
CLCC	13	18	72%	68%	
EBNL	>150 M€	7	8	88%	80%
	<= 150 M€ et >70M	15	18	83%	83%
	<= 70 M€ et >20M€	66	79	84%	81%
	<= 20 M€ et >10M€	61	71	86%	86%
	<= 10 M€	229	305	75%	73%
TOTAL	378	481	79%	80%	
TOTAL	965	1 297	74%	84%	

2. Nouveautés méthodologiques du recueil RTC impactant le référentiel

Après une année de suspension, le RTC a repris sur les données 2021.

Cette campagne est marquée par l'harmonisation des fondamentaux entre les recueils RTC et ENC : l'arbre analytique, le plan comptable et les règles d'affectations ont convergé pour une grande part.

Méthodologie

Les grands principes de la méthodologie du RTC 2021 sont stables par rapport à la campagne 2019 ; les étapes restent identiques. Tous les documents normatifs sont téléchargeables sur la page ATIH dédiée au RTC : <https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2021>

Arbre analytique

Des slides spécifiques détaillent toutes les évolutions des sections analytiques avec des évolutions sur les thématiques ci-dessous :



Consignes méthodologiques

De nouvelles consignes apparaissent pour traiter les laboratoires hors nomenclatures : les MIG de laboratoire hors nomenclature n'ont plus de charges directes ; elles recevront uniquement des charges indirectes par clé de ventilation.

Nouveautés du recueil des clés/VO

Suite à l'évolution des sections, de nouvelles VO sont à recueillir si l'établissement est concerné (VO des consultations MCO et SSR, VO pharma, DSI projet et DSI routine,...). → Consulter le guide des clés et des VO pour connaître le détail des évolutions.

Pour les fonctions supports, les natures d'VO sont les suivantes :

Type de section	Section de LM / LGG / STR	Nature de l'unité d'œuvre
LGG	Blanchisserie	Nombre de kilos de linge
LGG	Restauration	Nombre de repas
LGG	Services administratifs à caractère général	Euro de charges brutes
LGG	Services administratifs liés au personnel	ETPR moyens
LGG	Accueil et gestion des malades	Nombre de dossiers
LGG	Services hôteliers	M ² SDO
LGG	Hébergement temporaire non médicalisé	Nombre de nuitées
LGG	Entretien - maintenance	M ² SDO
LGG	DSI	Nombre de postes
LGG	DSI-Routine	Nombre d'utilisateurs – Pas de référentiel cette année
LGG	DSI-Projet	Nombre d'heures de projet – Pas de référentiel cette année
LGG	DIM	Nombre de résumés PMSI
LGG	Brancardage et transport pédestre des patients	Nombre de courses de brancardage
LGG	Transport motorisé des patients (hors SMUR)-interne	Nombre de courses motorisées internes
LGG	Transport motorisé des patients (hors SMUR)-sous-traitée	Nombre de courses motorisées sous-traitées
LM	Pharmacie	VO Pharma
LM	Pharmacie - Nutrition parentérale	VO Pharma liée à la nutrition parentérale – Pas de référentiel cette année
LM	Pharmacie - Chimiothérapie	VO Pharma lié à la chimiothérapie
LM	Pharmacie - Radiopharmacie	VO Pharma lié à la radiopharmacie – Pas de référentiel cette année
LM	Stérilisation	VO Sté
LM	Génie Biomédical	Nombre d'interventions
LM	Hygiène hospitalière	Euro de charges médicales gérées par la pharmacie
LM	Autre logistique médicale	Euro de charges brutes
STR	Structure - Immobilier	M ² SDO
STR	Structure – Financier	Euro de charges brutes

2.1 Poste de charges en 3-SA

L'ATIH a introduit les postes de charges à partir du recueil 2018 : il s'agit de regroupement de comptes. Ces postes permettent de mieux décrire les natures de dépenses par section.

Le principe est de regrouper des charges de même nature, **quel que soit le titre dans lequel elles sont enregistrées**. Par exemple, le poste « charge de personnel médical salarié » regroupe les comptes 63 et 64 relatifs au personnel médical (titre 1) mais également les charges 6721PM et 681531PM (titre 4).

Ces postes de charges sont publiés à partir du référentiel 2019.

Un nouveau poste apparaît sur les données 2021 : les sages-femmes.

Pour analyser ses postes de charges fournis dans ScanSanté, **il convient d'être vigilant sur le fait que** :

- Le périmètre des postes de charges couvre uniquement **les charges directes de la section** ;
- Les **postes de charges de personnels sont nettés** des comptes de remboursement des comptes 63 et 64 ;
- Les **autres postes de charges ne sont pas nettés** car l'information n'est pas disponible ; en effet, il n'est pas demandé dans le RTC de déduire les produits déductibles par poste de charge mais au global par section ;
- **La somme des charges par titre ne correspond pas complètement à la somme des postes de charges** car les postes de charge de personnel sont nettés contrairement au total des charges par titre qui est brut.

A noter que, l'affichage dans l'application ScanSanté des postes de charges personnel soignant (PS) / Personnel Autre (PA) est en cours de réflexion.

3. Méthodologie de calcul des coûts

Un processus qualité a été engagé à partir des données 2015 dans le but d'augmenter la robustesse des résultats. Le nettoyage des données a été effectué en prenant en considération les contrôles effectués lors de la remontée de l'enquête (présentés dans les tableaux de contrôle 1.1 Fondamentaux et 1.2 Validation prioritaire). Cependant, tous n'ont pas été retenus ou ont dû être adaptés car ils conduisaient à l'exclusion d'un nombre élevé de valeurs.

3.1 Constitution du référentiel

A partir de la base brute des données, l'ATIH procède à l'agrégation de certaines données et à un nettoyage de la base avant d'effectuer les calculs du référentiel.

Cette partie présente ces traitements et les critères utilisés pour sélectionner les sections d'analyse (SA) utilisées dans le calcul du référentiel de coûts.

3.1.1 Traitements de la base avant nettoyage

Cas des sections de même racine

L'ATIH agrège les données des sections de même racine pour un établissement donné.

Valeurs des sections de l'arbre analytique

Les charges et les UO cumulent les charges et les UO de la section avec celles des sections plus détaillées si elles existent dans l'arbre analytique.

Par exemple, pour la section 93412, les données utilisées pour le calcul du référentiel sont celles saisies dans la section 93412 et celles des sections plus détaillées 934121, 9341211, 9341213, 934122 ...etc.

Code la section	Nombre d'UO ou Charges dans la base brute	→	Nombre d'UO ou Charges dans la base retravaillée
93412	10		30
934121	5		20
9341211	15		15

Exception : A partir de 2016, pour l'activité de dialyse, l'unité d'œuvre est différente d'une section détaillée à une autre. Le cumul des sections détaillées de dialyse n'est plus possible. Ne sont donc utilisées que les données saisies au niveau de détail de la section.

Recodage du typage

A noter que les sections d'analyse médico-techniques de bloc, typées "Non concerné", ont été recodées en "Non dédié".

Recalcul de l'UO de la section DSI : « nombre de postes »

Le nombre de postes est recalculé afin de ne pas inclure les postes des CRA et ceux non affectés, afin d'être en cohérence avec le périmètre de charges.

Regroupement pour le SSR

Pour l'activité de SSR, des regroupements de sections ont été opérés pour présenter une vision plus synthétique de l'activité que celle de l'arbre analytique. Ces agrégations sont basées sur l'affectation ou le fait d'être un SSR polyvalent, l'âge du patient (adulte/enfant) et le type d'hospitalisation (HC/HP).

Regroupement pour les SAMT

Pour les SAMT, des regroupements par grandes sections de SAMT ont été opérés. Ces regroupements ne correspondant pas toujours à des sections de l'arbre analytique (ex : Le regroupement de la section « Imagerie » correspond à la somme de la section 9325 et de toutes ses sous-sections hormis les sections de médecine nucléaire (c'est-à-dire la section 93253 et ses sous-sections)).

Regroupement spécifique

Des regroupements spécifiques non présents dans l'arbre analytique ont également été opérés. C'est le cas des services hôteliers qui regroupent toutes les sections des services hôteliers hormis la section garage qui a une UO différente. C'est également le cas de la section de surveillance continue et de la sections soins intensifs qui regroupent des sous-sections réparties dans l'arbre dans les sections de médecine et de chirurgie, et de la section médecine et de la section chirurgie qui regroupent leurs sous-sections respectives en dehors de la surveillance continue, des soins intensifs et de l'UHCD.

Ventilation de la LM sur les SA définitives

Pour éviter que le coût de certaines SA soit minoré à cause d'un oubli de clés, un déversement au prorata du titre 2 a été réalisé en l'absence de clés (moins de 3% des établissements sont dans ce cas de figure).

3.1.2 Nettoyage de la base retravaillée

Un nettoyage est ensuite réalisé sur les données afin d'éviter que des données aberrantes ne puissent biaiser le calcul des valeurs de référence. Ces données nettoyées servent au calcul des coûts de la référence sélectionnée, ainsi qu'au calcul des coûts d'un panier d'établissements lors d'une comparaison.

Deux types de nettoyage sont réalisés :

- **Utilisation des contrôles de qualité effectués lors du recueil dans VALID-RTC :**
 - Suppression des SA avec des charges (brutes ou nettes majorées) nulles ou erronées (valeur inférieure à 1 €)
 - Tableaux 5.1 et 6.1 de VALID-RTC « Evolution du nombre d'UO, des charges, du coût d'UO des SA auxiliaires/définitives entre 2019 et 2021 et écart du coût d'UO par rapport au référentiel »
 - Tableau 3.2.3 de VALID-RTC « Liste des SA avec des charges nettes négatives »
 - Suppression des sections avec un nombre d'UO inférieur à 2
 - Tableaux 5.1 et 6.1 de VALID-RTC « Evolution du nombre d'UO, des charges, du coût d'UO des SA auxiliaires/définitives entre 2019 et 2021 et écart du coût d'UO par rapport au référentiel »
 - Suppression des lignes avec des charges de titre 1 nulles pour les sections d'analyse clinique (en dehors des MIG G032 et G033 qui peuvent être sous-traitées)
 - A partir des validations prioritaires tableaux 1.2.5.a et 1.2.5.b « Liste des SA avec absence de charges de PM/PNM sur les SA attendues (exclusion de plusieurs types de SA pour lesquelles le PM n'est pas attendu ; exclusion des SA vides) »
 - Suppression des sections avec des charges égales aux nombres d'UO
 - Partie du tableau 5.3 « Liste des SA avec UO demandée =OUI dans le cas où nombre de UO=charges (hors UO automatique) »
- **Autres critères utilisés :**
 - Suppression de toutes les SA n'ayant pas la nature de l'UO requise
 - Réponse « Non » à la question « Avez-vous utilisé l'UO demandée par le RTC ? » ou modification du libellé de l'UO.

- Suppression des établissements dont l'écart entre le total des charges nettes et la somme des charges nettes majorées des sections cliniques est supérieur à 10 % des charges nettes
 - Cet écart devrait normalement être nul si toutes les fonctions support ont bien été déversées.
- Suppression des sections avec des coûts d'UO inférieurs aux seuils bas ou supérieurs aux seuils hauts
 - Des seuils pour chaque SA sont définis à l'aide des 1^{er} et 3^{ème} quartiles : méthode de Tukey. Cette méthode permet d'éliminer les observations très atypiques mais s'avère peu opérante sur les seuils bas qui sont parfois négatifs par cette méthode. Pour permettre d'exclure les coûts très bas et vraisemblablement faux, des seuils ad hoc ont été définis en observant les distributions. Ces seuils viennent compléter les seuils obtenus par la méthode de Tukey.

Les seuils bas ont été fixés ainsi :

- 50€ pour le coût d'une journée d'hospitalisation
- 0.1€ pour le coût d'un ICR d'un plateau médico-technique
- 0.11€ pour le coût d'un B et BHN d'un laboratoire
- 20€ pour le coût d'un RAA (en consultation PSY)
- 0.2€ pour le coût d'un kilo de linge en blanchisserie
- 2€ pour le coût d'un repas en restauration
- 2€ pour le coût d'une course motorisée (Transport motorisé)
- 0.1€ pour le coût d'une UO Sté en stérilisation
- 2€ pour le coût d'une intervention en génie biomédical
- 100€ pour le coût d'une demi-heure (smur terrestre)
- 5€ pour le coût d'une minute (smur hélicopté)
- 1€ pour le coût d'un m² SDO en Structure immobilière pour les établissements locataires ou mixte (propriétaires – locataires)
- 50€ pour le coût de gestion de tutelle pour un patient de la file active en psychiatrie (PSY029)
- 5€ pour le coût d'une venue en consultation SSR
- 50€ pour le coût d'un poste en DSI
- 1€ pour le coût d'entretien-maintenance d'un m² SDO
- 1€ pour le coût de services hôteliers d'un m² SDO
- 1€ pour le coût d'un dossier créé en accueil et gestion des malades
- Pour la section Sismothérapie – Electro Convulsion (93292), le seuil du coût d'un ICR est augmenté à 1€
(Nouveautés référentiel RTC 2021 :)
- 30€ pour la section Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM) (93119)
- 2€ pour les sections Transport motorisé des patients (hors SMUR)(9311721 et 9311722)
- 0,02€ pour la section Services administratifs à caractère général (hors service mortuaire et morgue)(931110)
- 100€ pour la section Bloc Robot - Coût machine uniquement (93244)
- 6€ pour la section Psychologues (932733)
- 5€ pour la section Cuisine éducative (932734)
- 7€ pour la section Espaces d'ergothérapie (932735)
- 26,4€ pour les sections de Consultation MCO
- 792€ pour la section Réanimation COVID 19 (93333)

- Pour les autres sections avec plus de 30 observations (méthode de Tukey) : $Q1-2*(Q3-Q1)$ où $Q1=1er$ quartile des coûts d'UO, $Q3=3ème$ quartile des coûts d'UO (méthode interquartile appliquée aux coûts d'UO)
- Pour les autres sections avec moins de 30 observations (méthode de Tukey) : $Q1-3*(Q3-Q1)$

Les seuils hauts ont été fixés ainsi :

- 25€ pour le coût d'une UO Sté : ce seuil est fixé pour exclure les observations pour lesquelles l'UO n'est pas la nouvelle UO Sté mais encore probablement le m³ stérilisé.
- 356€ pour les Consultations MCO
- Pour les autres sections avec plus de 30 observations (méthode de Tukey) : $Q3+2*(Q3-Q1)$ où $Q1=1er$ quartile des coûts d'UO, $Q3=3ème$ quartile des coûts d'UO (méthode interquartile appliquée aux coûts d'UO)
- Pour les autres sections avec moins de 30 observations (méthode de Tukey): $Q3+3*(Q3-Q1)$

A noter que les quartiles de la méthode de Tukey sont calculés au niveau national à partir de toutes les données hormis celles supprimés précédemment.

Pour ne pas exclure les données des établissements situés dans des départements où il existe un surcoût (par exemple, les DOM), les seuils de la méthode de Tukey ont été calculés et appliqués sur les coûts abattus de leur coefficient géographique¹. Les coûts présentés dans le référentiel sont cependant les coûts réels tels qu'ils sont renseignés dans le RTC.

- **Nettoyage supplémentaire pour la restitution des coûts d'ETPR**

Un second nettoyage est effectué sur les données utilisées uniquement dans la restitution des coûts d'ETPR moyens et nombre d'UO par équivalent temps plein rémunéré (ETPR) de la SA :

- o Suppression des lignes avec un coût moyen d'ETPR de personnel médical < 30 000 €
- o Suppression des lignes avec un coût moyen d'ETPR de personnel médical > 230 000 €
- o Suppression des lignes avec un coût moyen d'ETPR de personnel non médical < 20 000 €
- o Suppression des lignes avec un coût moyen d'ETPR de personnel non médical > 100 000 €

3.1.3 Bilan du nettoyage de la base retravaillée

12,4 % des observations collectées ont été exclues du calcul des coûts hors nettoyage supplémentaire présenté ci-dessus.

3.2 Mode de calcul du coût d'UO et des indicateurs associés

3.2.1 Périmètre des sections publiées

Pour des questions de robustesse de la nature de l'UO ou d'absence d'UO, certaines sections ne sont pas publiées dans le référentiel de coûts :

- Q022 - SMUR terrestre (pour ordre)
- Q024 - SMUR hélicopté (pour ordre)

¹ Les coefficients géographiques en vigueur en 2021 ont été utilisés (27 % pour la Guadeloupe et la Martinique, 29% pour la Guyane, 31 % pour la Réunion, 7 % pour l'Île-de-France, 11% pour la Corse).

- 9381 - Structure-financier
- 9367 - Autre logistique médicale
- Toutes les sections avec moins de 5 observations après nettoyage des données

3.2.2 Formule de calcul des coûts d'UO utilisée

Pour chaque section d'analyse, les coûts d'UO sont calculés ainsi :

Sections concernées	Formule du coût d'UO
Sections d'analyses cliniques	charges nettes majorées / nombre d'UO
Sections de LGG et LM d'un groupement	charges nettes / nombre d'UO
Sections de LGG et LM interne ou sous-traité ou total (dans ce cas les groupements sont exclus)	charges brutes / nombre d'UO
Sections de SAMT interne ou total (dans ce cas les groupements sont exclus)	charges brutes majorées de LM / nombre d'UO
Sections de SAMT groupement	charges nettes / nombre d'UO
Sections de SAMT sous-traitée	charges brutes / nombre d'UO

3.2.3 Formule de la moyenne du coût d'UO

L'application ScanSanté propose l'affichage des coûts selon divers critères (catégorie, taille,...). Pour chaque sélection effectuée dans Scan Santé, le coût moyen calculé correspond à :

$$\text{Coût moyen de l'UO} = \frac{\sum \text{charges de l'ensemble des établissements de la sélection}}{\text{Total des UO des établissements de la sélection}}$$

Le coût moyen de l'UO n'est donc pas la moyenne des coûts des établissements de la sélection.

ANNEXE : Liste des 332 établissements non inclus dans le référentiel des coûts d'unité d'œuvre

FINISS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
010007987	CH PUBLIC HAUTEVILLE-LOMPNES	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 70 M€ et >20M€
010780054	CH BOURG-EN-BRESSE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	>150 M€
010780112	CH PAYS-DE-GEX	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
010780120	CH MEXIMIEUX	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
010780138	CH PONT-DE-VAUX	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
010780252	CRF L ORCET	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
010780799	CENTRE MPR CHATEAU D ANGEVILLE	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
020000022	CENTRE HOSPITALIER DE GUISE	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 20 M€ et >10M€
020000303	LA RENAISSANCE SANITAIRE VILLIERS SAINT DENIS	HAUTS DE FRANCE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
020003620	CRF JACQUES FICHEUX	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 20 M€ et >10M€
030780092	CH MOULINS-YZEURE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 150 M€ et >70M
030780282	CH AINAY-LE-CHATEAU	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 70 M€ et >20M€
040780140	CH DE CASTELLANE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 10 M€
040780215	CH DE MANOSQUE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 70 M€ et >20M€
040780249	EPS VALLEE DE LA BLANCHE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 10 M€
050000108	CH AIGUILLES	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 10 M€
050002948	CHICAS GAP-SISTERON	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 150 M€ et >70M
060000528	CENTRE ANTOINE LACASSAGNE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CLCC	<= 150 M€ et >70M
060780459	CRF ORSAC MONT FLEURI	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	EBNL	<= 10 M€
060780780	CH DU PAYS DE LA ROUDOULE PUGET THENIER	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 10 M€
060780897	CH GRASSE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 150 M€ et >70M
070000096	HOPITAL DE MOZE	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
070000211	CH SERRIERES	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
070004742	CHI ROCHER-LARGENTIERE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
070005566	CH ARDECHE MERIDIONALE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 150 M€ et >70M
070780150	CH DU CHEYLARD	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
070780366	CH LAMASTRE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
070780382	CH SAINT-FELICIEN	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
070784897	CENTRE DE POST CURE CROIX-BLEUE	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
080011224	GCS ES HAD DES ARDENNES	GRAND EST	CH	<= 10 M€
110781010	CENTRE HOSPITALIER FRANCIS VALS	OCCITANIE	CH	<= 10 M€
120780085	CH PIERRE DELPECH DECAZEVILLE	OCCITANIE	CH	<= 20 M€ et >10M€
130001647	INSTITUT PAOLI CALMETTES	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CLCC	>150 M€
130043318	SSR PEDIATRIQUE VAL PRE VERT	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	EBNL	<= 10 M€
130045263	LA MAISON VILLA IZOI	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	EBNL	<= 10 M€
130780554	CHS EDOUARD TOULOUSE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 70 M€ et >20M€
130781255	CENTRE GERONTOLOGIQUE SAINT THOMAS DE VILLENEUVE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	EBNL	<= 10 M€
130786049	APHM	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CHU	>150 M€
130786494	CHS VALVERT	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 70 M€ et >20M€
130786569	HJ CALYPSO	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	EBNL	<= 10 M€
130789316	CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 150 M€ et >70M
130797962	HJ LA CIOTAT	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	EBNL	<= 10 M€
130811102	CTRE DE SOINS PALLIATIFS LA MAISON	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	EBNL	<= 10 M€
140000035	CENTRE HOSPITALIER DE LISIEUX	NORMANDIE	CH	<= 150 M€ et >70M
140000100	CHU COTE DE NACRE - CAEN	NORMANDIE	CHU	>150 M€
150780088	CH SAINT-FLOUR	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 70 M€ et >20M€
150780393	CRF CHAUDES-AIGUES (PIERRE REYNAL)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
150780468	CH MAURIAC	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 20 M€ et >10M€
150780500	CH MURAT	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
150780708	CM MAURICE DELORT	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
150782944	CENTRE DE READAPTATION DE MAURS	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
160000493	CENTRE HOSPITALIER DE RUFFEC	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 20 M€ et >10M€
160014411	HOPITAUX DE GRAND COGNAC	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 70 M€ et >20M€
170022057	G. C. S. URGENCES DU PAYS ROYANNAIS	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
170780142	HOPITAL LOCAL ST PIERRE OLERON	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
170780175	CENTRE HOSPITALIER DE SAINTONGE	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 150 M€ et >70M
170780191	CENTRE HOSPITALIER DE ROYAN	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 70 M€ et >20M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
180000028	CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR DE BOURGES	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 150 M€ et >70M
180000051	CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
180000069	CENTRE HOSPITALIER ST-AMAND-MONTRON	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
180000093	CENTRE HOSPITALIER DE SANCERRE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
180001158	CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND DE BOURGES	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
190002519	CH JEAN-MARIE DAUZIER - CORNIL	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
210780631	CH IS-SUR-TILLE	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
210780672	CH AUXONNE	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
230780058	CENTRE HOSPITALIER D AUBUSSON	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
240000067	CH DE DOMME	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
240000109	CH DE NONTRON	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
250000478	CH SAINT LOUIS ORNANS	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
260000088	CH NYONS	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
260000096	CH BUIS-LES-BARONNIES	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
260000104	CH DIE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
260000195	CLINIQUE PNEUMOLOGIE LES RIEUX	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
260003264	CH DROME-VIVARAIS	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 70 M€ et >20M€
280000134	CENTRE HOSPITALIER DE CHARTRES	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	>150 M€
280000142	CENTRE HOSPITALIER DE BONNEVAL	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
280000183	CENTRE HOSPITALIER DE DREUX	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 150 M€ et >70M
280000225	CENTRE HOSPITALIER DE LA LOUPE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
280000266	CRF BEAUROUVRE	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
280000589	CENTRE HOSPITALIER NOGENT-LE-ROU	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
280500075	CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUDUN	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
300780087	CENTRE HOSPITALIER UZES	OCCITANIE	CH	<= 10 M€
300780095	CENTRE HOSPITALIER DU VIGAN	OCCITANIE	CH	<= 10 M€
300786274	INSTITUT REINSERTION DES AVEUGLES ARAMAV	OCCITANIE	EBNL	<= 10 M€
310781430	CENTRE DE POSTCURE ET DE READAPTATION ROUTE NOUVELLE	OCCITANIE	EBNL	<= 10 M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
310792874	POUPONNIERE ANDRE BOUSQUAIROL	OCCITANIE	EBNL	<= 10 M€
320780133	CENTRE HOSPITALIER CONDOM	OCCITANIE	CH	<= 10 M€
320780216	CH DE VIC-FEZENSAC	OCCITANIE	CH	<= 10 M€
330000340	M.S.P.BX. BAGATELLE	NOUVELLE AQUITAINE	EBNL	<= 150 M€ et >70M
330000662	INSTITUT BERGONIE	NOUVELLE AQUITAINE	CLCC	<= 150 M€ et >70M
330027509	CENTRE HOSPITALIER SUD GIRONDE LANGON - LA REOLE	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 70 M€ et >20M€
330780537	HOPITAL PRIVE WALLERSTEIN	NOUVELLE AQUITAINE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
330780743	CSSR CHATEAUNEUF	NOUVELLE AQUITAINE	EBNL	<= 10 M€
330781287	CHS CHARLES PERRENS	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 150 M€ et >70M
340780543	CENTRE HOSPITALIER CLERMONT-L HERAULT	OCCITANIE	CH	<= 10 M€
340796358	CENTRE HOSPITALIER PAUL COSTE FLORET	OCCITANIE	CH	<= 20 M€ et >10M€
350000048	CH INTERCOMMUNAL REDON CARENTOIR	BRETAGNE	CH	<= 70 M€ et >20M€
350002192	POLYCLINIQUE ST LAURENT RENNES	BRETAGNE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
350054680	POLYCLINIQUE SAINT LAURENT	BRETAGNE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
360000046	CENTRE HOSPITALIER LA TOUR BLANCHE ISSOUDUN	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
360000053	CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUX - LE BLANC	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	>150 M€
360000061	CENTRE HOSPITALIER DE LA CHATRE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
360000087	CENTRE HOSPITALIER DE VALENCAY	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
360000095	CENTRE HOSPITALIER DE BUZANCAIS	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
360000103	CENTRE HOSPITALIER DE CHATILLON- SUR-INDRE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
360000111	CENTRE HOSPITALIER DE LEVROUX	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
370000184	A. N. A. S. LE COURBAT	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
370000218	CRF CLOS ST VICTOR	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
370000341	CENTRE POST-CURE MALVAU	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
370000564	CHIC AMBOISE-CHATEAURENAULT	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
370000606	CENTRE HOSPITALIER DU CHINONNAIS	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
370000614	CENTRE HOSPITALIER DE LOCHES	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
370000713	CH LOUIS SEVESTRE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
370002701	CENTRE HOSPITALIER DE LUYNES	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
370004327	CENTRE HOSPITALIER SAINTE MAURE DE TOURAINE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
370013286	GCS CHIRURGIE EN CHINONNAIS	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
370100539	CENTRE REEDUCATION CARDIO-VASCULAIRE BOIS GIBERT	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
380780023	CH RHUMATOLOGIQUE URIAGE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
380780031	CH LA MURE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
380780056	CH PONT-DE-BEAUVOISIN (YVES TOURRAINE)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 20 M€ et >10M€
380780072	CH RIVES	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
380780171	CH SAINT-MARCELLIN	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 20 M€ et >10M€
380780213	CH SAINT-LAURENT-DU-PONT	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
380780239	CH SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
380780247	CH ALPES-ISERE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 150 M€ et >70M
380780379	CENTRE DE PNEUMOLOGIE HENRI BAZIRE	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
380781351	CH BEAUREPAIRE (LUZY-DUFFEILLANT)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
380782698	CH LA TOUR-DU-PIN	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
380782771	CH MORESTEL	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
390780179	CHI PAYS DU REVERMONT	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 20 M€ et >10M€
410000087	CENTRE HOSPITALIER DE BLOIS	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 150 M€ et >70M
410000095	CENTRE HOSPITALIER DE VENDOME - MONTOIRE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
410000103	CH DE ROMORANTIN-LANTHENAY	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
410000111	CENTRE HOSPITALIER DE ST AIGNAN	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
410000145	CENTRE HOSPITALIER DE MONTRICHARD	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
410000152	CENTRE HOSPITALIER DE SELLES-SUR-CHER	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
410000442	RCRF LA MENAUDIERE	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
420002495	HOPITAL DU GIER	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 70 M€ et >20M€
420013492	INSTITUT CANCEROLOGIE LUCIEN NEUWIRTH	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 150 M€ et >70M

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
420016933	CH DU PILAT RHODANIEN	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
420780058	CH CHARLIEU	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
420780660	CH CHAMBON-FEUGEROLLES (GEORGES CLAUDINON)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
420780694	CH SAINT-BONNET-LE-CHATEAU	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
420781791	CH BOEN-SUR-LIGNON	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
430000026	CH SAINTE-MARIE	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
430000091	CH YSSINGEAUX	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
430000216	CM D OUSSOULX	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
440002459	SSR LE BODIO	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
440002624	CENTRE POST CURE LES BRIORDS	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
440003267	CH PIERRE DELAROCHE	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 10 M€
440042141	CH SEVRE ET LOIRE	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 20 M€ et >10M€
440053387	SSR CMPR COTE D AMOUR	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
440053643	CH ERDRE ET LOIRE	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
450000096	CENTRE HOSPITALIER DE GIEN	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
450000104	CENTRE HOSPITALIER AGGLOMERATION MONTARGOISE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 150 M€ et >70M
450000112	CENTRE HOSPITALIER DE PITHIVIERS	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 20 M€ et >10M€
450000138	CENTRE HOSPITALIER LOUR PICOU BEAUGENCY	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
450000146	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUNE-LA- ROLANDE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
450000153	CENTRE HOSPITALIER P LEBRUN NEUVILLE AUX BOIS	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
450000161	CENTRE HOSPITALIER DE SULLY-SUR- LOIRE	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 10 M€
450000336	HOPITAL SAINT JEAN DE BRIARE	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
450000393	HOPITAL DE JOUR P. CHEVALDONNE	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
450000526	CRF ADAPT LOIRET	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
450002423	CENTRE HOSPITALIER FLEURY LES AUBRAIS	CENTRE VAL DE LOIRE	CH	<= 150 M€ et >70M
450002456	CRF LE COTEAU	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
450014956	MRC LES SABLONS	CENTRE VAL DE LOIRE	EBNL	<= 10 M€
460780091	CENTRE HOSPITALIER SAINT CERE	OCCITANIE	CH	<= 20 M€ et >10M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
460780208	CENTRE HOSPITALIER JEAN COULON GOURDON	OCCITANIE	CH	<= 20 M€ et >10M€
460780430	CENTRE HOSPITALIER LOUIS CONTE GRAMAT	OCCITANIE	CH	<= 10 M€
470000324	CENTRE HOSPITALIER DE VILLENEUVE	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 70 M€ et >20M€
470000357	HOPITAL LOCAL DE CASTELJALOUX	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
470000365	HOPITAL LOCAL PENNE D AGENAIS	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
470016049	GCS - POLE DE SANTE DU VILLENEUVOIS	NOUVELLE AQUITAINE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
470016171	CENTRE HOSPITALIER AGEN-NERAC	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 150 M€ et >70M
480000835	CTRE SOINS SP.STE MARIE	OCCITANIE	EBNL	<= 10 M€
480780139	CENTRE HOSPITALIER FLORAC	OCCITANIE	CH	<= 10 M€
490000163	CHS CESAME ANGEVIN	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 150 M€ et >70M
490000411	CH LUCIEN BOISSIN	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 10 M€
490000429	CH LAYON AUBANCE	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 10 M€
490000601	SSR LES RECOLLETS	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
490000817	SSR DE MONTFAUCON MONTIGNE	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
490004256	HOPITAL PRIVE ST MARTIN	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
490007549	SSR CTRE BASSE VISION ET AUDITION	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
490007689	CH LYS HYROME	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 10 M€
490009248	SSR SAINT CLAUDE	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
490015765	CH ETS DE SANTE BAUGEOIS VALLEE	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 10 M€
510000086	HOPITAL LOCAL DE MONTMIRAIL	GRAND EST	CH	<= 10 M€
520780065	HOPITAL LOCAL DE MONTIER-EN-DER	GRAND EST	CH	<= 10 M€
540000049	CENTRE HOSPITALIER SAINT CHARLES TOUL	GRAND EST	CH	<= 70 M€ et >20M€
540000106	CENTRE HOSPITALIER DE PONT A MOUSSON	GRAND EST	CH	<= 20 M€ et >10M€
540000858	CLINIQUE SAINT ELOI NEUVES MAISONS	GRAND EST	EBNL	<= 10 M€
540001096	HOPITAL DE MONT SAINT MARTIN	GRAND EST	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
540003399	HL INTERCOM POMPEY LAY ST CHRISTOPHE	GRAND EST	CH	<= 10 M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
560000184	CLINIQUE LES AUGUSTINES - MALESTROIT	BRETAGNE	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
570000034	CRS SAINT LUC	GRAND EST	CH	<= 20 M€ et >10M€
570000166	CTRE DE GERIATRIE FORBACH - SOS SANTE	GRAND EST	EBNL	<= 10 M€
570000216	HOPITAL DE SAINT AVOLD - SOS SANTE	GRAND EST	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
570000448	CMSC DE CHARLEVILLE-SOUS-BOIS	GRAND EST	EBNL	<= 10 M€
570000497	HOPITAL SAINT JACQUES	GRAND EST	CH	<= 10 M€
570003103	CRF LE HOHBERG DE SARREGUEMINES	GRAND EST	EBNL	<= 10 M€
580780047	CH CHATEAU-CHINON	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
580780054	CH LORMES	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
580780070	CH CLAMECY	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 20 M€ et >10M€
590780052	CH SOMAIN	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 20 M€ et >10M€
590780185	EPS LES ERABLES (CH LA BASSEE)	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 10 M€
590781621	CH LE CATEAU-CAMBRESIS	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 70 M€ et >20M€
590781639	CH JEUMONT	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 10 M€
590781662	CH FOURMIES	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 70 M€ et >20M€
590782421	CH ROUBAIX	HAUTS DE FRANCE	CH	>150 M€
590782645	CH BAILLEUL	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 10 M€
600100127	CENTRE HOSPITALIER GEORGES DECROZE	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 10 M€
600100168	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL DES JOCKEYS	HAUTS DE FRANCE	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
600100275	SSR BTP CIRES-LÈS-MELLO (MAISON CONV SPEC CHATEAU DU TILLET)	HAUTS DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
600100283	CRAR (FONDATION ALPHONSE DE ROTHSCHILD)	HAUTS DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
600100309	SSR CRF LAMORLAYE (CENTRE DU BOIS LARRIS)	HAUTS DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
600100572	CENTRE HOSPITALIER BERTINOT JUEL (CHAUMONT EN VEXIN)	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 10 M€
600100580	HOPITAL LOCAL DE CREVECOEUR LE GRAND	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 10 M€
600100648	CENTRE HOSPITALIER DE CLERMONT	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 70 M€ et >20M€
620100073	CH BAPAUME	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 10 M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
620100651	CH BETHUNE BEUVRY	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 150 M€ et >70M
620100677	CH HENIN BEAUMONT	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 70 M€ et >20M€
620100685	CH DR.SCHAFFNER DE LENS	HAUTS DE FRANCE	CH	>150 M€
620115592	ASSOC REGIONALE ESPOIR ET VIE	HAUTS DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
630000131	CM CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
630180032	CH DU MONT-DORE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
630780179	CENTRE HOSPITALISATION DE CHANAT	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
630780302	CH ENVAL (ETIENNE CLÉMENTEL)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 20 M€ et >10M€
630780526	CM LES SAPINS	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
630781003	CH ISSOIRE (PAUL ARDIER)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 70 M€ et >20M€
630781367	CH BILLOM	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
630783348	CRF MAURICE GANTCHOULA	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
640020707	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE GARAZI	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
640780813	CENTRE HOSPITALIER ORTHEZ	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 70 M€ et >20M€
640780839	HOPITAL LOCAL DE MAULEON	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 10 M€
640789624	CENTRE MEDICO SOCIAL DE COULOMME	NOUVELLE AQUITAINE	EBNL	<= 10 M€
650004799	RELAIS SANTE PYRENEES	OCCITANIE	EBNL	<= 10 M€
660780172	CENTRE HELIO MARIN	OCCITANIE	EBNL	<= 10 M€
660780370	MAISON DE REPOS LE CHATEAU BLEU	OCCITANIE	EBNL	<= 10 M€
670000033	CENTRE PAUL STRAUSS	GRAND EST	CLCC	<= 150 M€ et >70M
670017458	ASSOCIATION RHENA	GRAND EST	EBNL	<= 10 M€
670780642	CENTRE DE MOYEN SEJOUR DE MOLSHEIM	GRAND EST	CH	<= 10 M€
680000411	CENTRE HOSPITALIER DE PFASTATT	GRAND EST	CH	<= 20 M€ et >10M€
690000336	MAISON DE SANTE DE VAUGNERAY	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
690000567	MAISON D ACCUEIL PSYCHOTHERAPIQUE (SMC)	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
690000880	CLCC LEON BERARD	AUVERGNE RHONE ALPES	CLCC	>150 M€
690002092	CLINIQUE NOTRE-DAME	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
690048632	CH DES MONTS DU LYONNAIS	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
690780069	CH DE CONDRIEU GABRIEL MONTCHARMONT	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
690780077	HIG NEUVILLE ET FONTAINES-SUR-SAONE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
690780416	GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE DES PORTES DU SUD	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
710780214	CTRE HOSPITALIER BRESSE LOUHANNAISE - HLBL	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
710781089	CH DU CLUNISOIS	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
710781329	CHS SEVREY	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 70 M€ et >20M€
710781345	CH TOULON S/ARROUX	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
710781451	CH AUTUN	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 70 M€ et >20M€
710781568	CH ALIGRE BOURBON LANCY	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
720000025	CH DU MANS	PAYS DE LA LOIRE	CH	>150 M€
730780525	CH BOURG-SAINT-MAURICE	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 70 M€ et >20M€
730780558	CH SAINT-PIERRE-D ALBIGNY (MICHEL DUBETTIER)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
730780681	CRF SAINT-ALBAN	AUVERGNE RHONE ALPES	EBNL	<= 10 M€
740781182	CH LA ROCHE-SUR-FORON (ANDREVETTAN)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 10 M€
740781208	HOPITAL DE RUMILLY (GABRIEL DEPLANTE)	AUVERGNE RHONE ALPES	CH	<= 20 M€ et >10M€
750000523	GROUPE HOSPITALIER PARIS SAINT-JOSEPH	ILE DE FRANCE	EBNL	>150 M€
750062036	GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PARIS-PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES	ILE DE FRANCE	CH	>150 M€
750150013	HOPITAL PIERRE ROUQUES - LES BLUETS	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
750170102	INSTITUT PAUL SIVADON -ELAN RETROUVE	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
750170490	HOPITAL DE JOUR ENTRAIDE UNIVERSITAIRE	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
750720914	ASM 13	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
750802316	CMP ENFANTS SOCIETE PHILANTHROPIQUE	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
760780049	HL GOURNAY-EN-BRAY	NORMANDIE	CH	<= 10 M€
760780056	CH EU	NORMANDIE	CH	<= 10 M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
760780262	CH DU BELVEDERE MONT-SAINT-AIGNAN	NORMANDIE	CH	<= 20 M€ et >10M€
760780742	CHI CAUX VALLEE DE SEINE	NORMANDIE	CH	<= 70 M€ et >20M€
770021186	GCS HAD REGION DE MELUN - ACTIVITE	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
770023042	ANNEXE COULOMMIERS LRS DAF	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
780130027	HOPITAL LOCAL DE HOUDAN	ILE DE FRANCE	CH	<= 10 M€
780150033	MAISON SANTE CLAIRE DEMEURE	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
790000681	MELIORIS LE GRAND FEU	NOUVELLE AQUITAINE	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
790008064	MELIORIS LE LOGIS DES FRANCS	NOUVELLE AQUITAINE	EBNL	<= 10 M€
790019491	CH HAUT VAL DE SEVRE ET MELLOIS	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 20 M€ et >10M€
800000069	CENTRE HOSPITALIER DE DOULLENS	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 70 M€ et >20M€
800000077	CENTRE HOSPITALIER DE HAM	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 10 M€
800000119	ET PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA SOMME	HAUTS DE FRANCE	CH	<= 70 M€ et >20M€
820004950	CENTRE HOSPITALIER CASTELSARRASIN-MOISSAC	OCCITANIE	CH	<= 70 M€ et >20M€
830008819	HL DU LUC EN PROVENCE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 10 M€
830100517	CH JEAN MARCEL	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 70 M€ et >20M€
830100582	CENTRE DE RADIOTHERAPIE SAINT LOUIS	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
840000012	CH APT	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 20 M€ et >10M€
840000038	CH DE BOLLENE	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 10 M€
840000061	CH GORDES	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 10 M€
840000103	CH DE SAULT	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	CH	<= 10 M€
850000035	CH DE FONTENAY LE COMTE	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
850000084	CH COTE DE LUMIERE	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 70 M€ et >20M€
850000100	CH DE NOIRMOUTIER	PAYS DE LA LOIRE	CH	<= 10 M€
850000357	SSR VILLA NOTRE DAME	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
850000399	SSR LA CHIMOTAIE	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 10 M€
850002403	SSR LE CLOUISIS	PAYS DE LA LOIRE	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
860013382	GRUPE HOSPITALIER NORD VIENNE	NOUVELLE AQUITAINE	CH	<= 70 M€ et >20M€
870000171	CENTRE LA CHENAIE	NOUVELLE AQUITAINE	EBNL	<= 10 M€
880006325	H VAL DU MADON MIRECOURT	GRAND EST	CH	<= 10 M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
880780465	MAISON D ENFANTS LA COMBE - SENONES	GRAND EST	EBNL	<= 10 M€
890000250	CROIX ROUGE FRANCAISE MIGENNES	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	EBNL	<= 10 M€
890000326	MAISON REPOS ET CONVALESCENCE LES BOISSEAUX	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	EBNL	<= 10 M€
890000466	CH ROLAND BONNION VILLENEUVE- SUR-YONNE	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	CH	<= 10 M€
910002773	CH SUD-FRANCILIEN	ILE DE FRANCE	CH	>150 M€
920000643	INSTITUT HOSPITALIER FRANCO- BRITANIQUE	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
920000684	GROUPE HOSPITALIER PARIS SAINT- JOSEPH	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 150 M€ et >70M
920110020	C.A.S.H. DE NANTERRE	ILE DE FRANCE	CH	<= 150 M€ et >70M
920110053	HOPITAL DEPARTEMENTAL STELL RUEIL	ILE DE FRANCE	CH	<= 70 M€ et >20M€
920150018	HOPITAL CHIRURGICAL GOUIN	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
920170024	CENTRE DENISE CROISSANT	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
920300464	HOPITAL SAINT-JEAN DES GRESILLONS	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
920690278	HOPITAL DE JOUR LES LIERRES SEVRES	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
920808037	CENTRE SOINS DE SUITE LES ABONDANCES	ILE DE FRANCE	CH	<= 10 M€
930150032	MATERNITE DES LILAS	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 10 M€
940000649	HOPITAL SAINT-CAMILLE - BRY S/MARNE	ILE DE FRANCE	EBNL	<= 150 M€ et >70M
970100160	HOPITAL LOCAL IRENEE DE BRUYN	GUADELOUPE	CH	<= 10 M€
970100178	CENTRE HOSPITALIER DE LA BASSE- TERRE	GUADELOUPE	CH	<= 150 M€ et >70M
970100186	CENTRE HOSPITALIER DE MARIGOT	GUADELOUPE	CH	<= 70 M€ et >20M€
970100194	CENTRE HOSPITALIER LOUIS-DANIEL BEAUPERTHUY	GUADELOUPE	CH	<= 20 M€ et >10M€
970100210	CENTRE GERONTOLOGIQUE DU RAIZET	GUADELOUPE	CH	<= 10 M€
970100228	CHU DE POINTE A PITRE/ ABYMES	GUADELOUPE	CHU	>150 M€
970100244	HOPITAL LOCAL DE CAPESTERRE- BELLE-EAU	GUADELOUPE	CH	<= 20 M€ et >10M€
970202164	HOPITAL ST ESPRIT	MARTINIQUE	CH	<= 10 M€

FINESS	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
970202222	HOPITAL DU FRANCOIS	MARTINIQUE	CH	<= 10 M€
970305629	CENTRE HOSPITALIER INTERCOM DE KOUROU	GUYANE	CH	<= 70 M€ et >20M€
970403606	GH EST REUNION	LA REUNION	CH	<= 150 M€ et >70M
970406096	AJD - SSR CILAOS	LA REUNION	EBNL	<= 10 M€
970408589	CHU DE LA REUNION	LA REUNION	CHU	>150 M€
970411005	EPSMR	LA REUNION	CH	<= 150 M€ et >70M
970421038	CH OUEST REUNION	LA REUNION	CH	<= 150 M€ et >70M
970423000	HOPITAL D ENFANTS	LA REUNION	EBNL	<= 20 M€ et >10M€